

Courrier du CVS de l'EHPAD Résidence de la vallée du Volp

Nous, membres du Conseil de la Vie Sociale et résidents de l'EHPAD Résidence de la vallée du Volp à Sainte-Croix-Volvestre (09230) qui accompagne au quotidien 51 personnes âgées souhaitons nous mobiliser aux côtés de l'interfédérale Grand Âge Occitanie pour faire entendre notre voix, nos besoins et nos attentes.

Depuis plusieurs années, les EHPADs et les services ont traversé différentes crises : la crise sanitaire, l'EHPAD bashing et récemment une crise financière sans précédent mettant en danger de nombreuses structures. Ces crises mettent en lumière les EHPADs et les services mais malheureusement pas sous leur meilleur jour. Leur organisation est régulièrement remise en question alors que leur existence est indispensable pour l'accompagnement des aînés en France.

De plus, nous constatons au quotidien, au sein de l'établissement dans lequel nous vivons, qui est, rappelons-le, à but non lucratif, un souhait d'accompagner au mieux les résidents dans leur projet de vie, un investissement important et une bienveillance des équipes et de la direction. Ce dévouement des professionnels est à souligner et à défendre, en dépit des difficultés que connaît la structure pour bien fonctionner :

- Du personnel en nombre insuffisant : le taux d'encadrement est bien en dessous des besoins des résidents et du taux préconisé dans différents rapports remis au gouvernement, ce qui peut entraîner un manque de temps et une rapidité dans la réalisation des tâches ;
- Du personnel absent : cette course après le temps au quotidien, frustre et épuise les équipes tant physiquement que psychiquement, entraînant des absences récurrentes et un turn-over important, situation qui va à l'encontre de la qualité et de la continuité de l'accompagnement des résidents ;
- Un manque de matériel : les contraintes financières imposées à la direction peuvent empêcher l'obtention de matériel en quantité et qualité suffisante dès que le besoin s'en fait ressentir (matériel de soins, d'hygiène, de transfert...), ce qui impacte directement les résidents qui peuvent voir augmenter leur reste à charge.

Les établissements et les services ont besoin d'un budget à la hauteur de leurs missions et non d'un budget de plus en plus contraint. La recherche constante d'équilibre entre optimisation des ressources et qualité de l'accompagnement est épuisante pour les équipes et délétère pour les personnes accueillies.

C'est pour cette raison que nous défendons le plaidoyer de l'interfédérale Occitanie qui pose les mêmes constats que nous, assortis de propositions nationales et locales. Bien sûr, des solutions peuvent être apportées au cas par cas mais elles ne peuvent faire l'économie d'une grande loi structurante et ambitieuse pour le Grand Âge, allant au-delà de la loi « Bien vieillir », constituée essentiellement de mesurette et répondant partiellement à l'urgence.

« L'autonomie est un véritable projet de société », c'est ce que nous défendons aux côtés de l'interfédérale, auprès des élus et du grand public, afin que toutes les personnes âgées puissent vivre dignement, en sécurité et dans le respect de leur choix et de leur autonomie.

Nous espérons que ce courrier aura un écho important et des retombées concrètes afin que nous puissions continuer à vivre des jours paisibles au sein de notre lieu de vie.

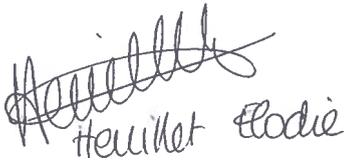
Signatures :



BALDÉ Kadiatou



Laguena today



Henriette Elodie



Julie Tedesco



Leuteney

Jean VIGNES



Toussaint Bernadette



GULIEU H.F
Gulien

Desmerre

K. LEBRETON



Michèle
JABOUIN



R. GALY



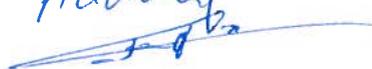
C. DEHANGE



C. Nau colot



Haddaf



Abat SAMPSON